

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 32 (1982)

Heft: 2

Buchbesprechung: Histoire du canton de Fribourg [sous la dir. de Roland Ruffieux]

Autor: Courvoisier, Jean

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Histoire du canton de Fribourg. Sous la direction de ROLAND RUFFIEUX. Fribourg, Institut d'histoire moderne et contemporaine, 1981. 1112 p. en 2 vol.

D'emblée, saluons avec plaisir cette histoire cantonale en deux gros volumes reliés, ayant une pagination continue. Dans une optique contemporaine, elle succède à l'ouvrage de Gaston Castella, paru voici soixante ans et qui ne dépassait pas le milieu du XIXe siècle. Le demi-millénaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération a fourni l'occasion de réaliser ce grand travail en version française et allemande, et de procurer au public une «mise en perspective générale»; celle-ci permettra, souhaite le professeur R. Ruffieux, de «bousculer quelques préjugés». Ouvrage collectif qui a mobilisé de nombreux spécialistes, cet outil de travail, d'un prix abordable, est rendu fort attrayant par une illustration nouvelle, toujours de valeur.

La claire architecture de cette histoire étoffée (même si chacune des parties a dû être comprimée pour offrir une synthèse) facilite l'approche du sujet. Vingt-six chapitres se répartissent en cinq parties d'étendue inégale: l'aube de l'histoire; du moyen âge aux temps modernes (onze chapitres); l'Ancien Régime; l'âge des révolutions, et, une période de mutation. L'histoire événementielle est largement baignée dans celle de la civilisation; tous les chapitres lient la société, l'économie et les arts aux faits essentiels chronologiquement bien assis. Les auteurs s'appuient non seulement sur des études déjà publiées, mais aussi sur des documents originaux, cités en note. Index et table des matières facilitent les recherches. Tout l'ouvrage met en valeur le pays de Fribourg, équitablement, sans complaisance. Les chapitres conservent des dimensions raisonnables et la langue reste claire même si «les exigences d'une érudition sourcilleuse ont parfois prévalu sur l'idée d'une vulgarisation de bon niveau scientifique».

Dans l'impossibilité de rendre justice à chaque auteur, il faut décidément mettre en évidence quelques secteurs caractéristiques. Si E. Studer dresse un tableau nuancé de l'aspect ethno-linguistique toujours discuté de la colonisation, H. Schwab peut tirer parti des trouvailles archéologiques brusquement multipliées par les grands travaux de génie civil. L'archéologie s'impose du reste aussi pour témoigner du développement du christianisme. C. Pfaff et E. Tremp ont le souci d'incarner solidement en terre fribourgeoise les problèmes généraux relatifs aux pouvoirs et aux biens ecclésiastiques avant la création de la ville – née de visées économiques et de circulation, dit P. Ladner. De puissantes familles féodales dominent la cité, de sa création en 1157 jusqu'à l'affranchissement de 1477. L'augmentation rapide de la population surprend, de même que le relatif effacement politique des corporations. Rappelant que Fribourg «fut aussi le centre collecteur et distributeur d'un arrière pays», N. Morard relève que le nombre des communes n'a guère varié depuis 1300, et s'interroge sur l'évolution de l'habitat. Il met en évidence le rôle fondamental joué par l'élevage du mouton dès la fin du XIIIe siècle, comme base de l'essor économique. Les succès de l'industrie du cuir permettront ceux, tardifs, de la draperie.

«L'humanisme fribourgeois ne sera pas créateur, mais récepteur (...) finalement fragile», constate G. Bédouelle qui souligne l'importance de l'art religieux et celle d'un personnage comme Peter Falk. Dès 1522, le Conseil marque sa détermination de rejeter le luthéranisme; le conservatisme religieux serait-il à mettre en rapport avec la montée du patriciat, se demande S. de Reyff-Glasson? B. Prongué montre que, dans les conflits européens de l'époque, Fribourg va défendre sa tradition religieuse et ses intérêts. Appuyés sur leurs recherches et sur les nombreuses études existantes, divers spécialistes nourrissent de leur expérience les trois chapitres relatifs aux arts, du moyen âge au XVIe siècle.

Pour son étude démographique de l'Ancien Régime, A. Seydoux se fonde sur les populations du Vully et de Charmey. G. Andrey souligne qu'en 1764 les visées physiocratiques des dirigeants n'excluent pas le protectionnisme. Une «offensive céréalière et populationniste» réagit contre le développement de l'élevage au détriment des cultures, en altitude. Fait peu connu, l'apport de Venise est perceptible sur l'organisation du patriciat fribourgeois, qui se ferme en 1684. Un tableau de l'évolution linguistique des imprimés entre 1585 et 1856 enrichit l'étude des arts graphiques. Des pages vivantes de G. Bavaud éCLAIRENT la piété populaire et expliquent la mission du clergé. De nombreux auteurs, à la tête desquels figure E. Chatton, réalisent une présentation panoramique des arts dès le XVIIe siècle, soulignant le nouvel élan apparu au milieu du XVIIIe. Cet Ancien Régime va succomber à «l'exagération de ses propres principes».

Grâce à «l'attitude apaisante du clergé», Fribourg accepte sans trop de peine, au départ, la constitution unitaire de 1798, selon M. Michaud. Reprenant le dessus en 1803, les nobles seront les bénéficiaires de l'acte de médiation au détriment du patriciat. Une vraie contre-révolution basée sur le principe de légitimité triomphe en 1813. Au moment de la Régénération, une élite libérale sans grande assise impose «une démocratie représentative assortie de sérieuses limites» (1830–1831), jusqu'au moment où les affrontements entre l'Eglise et l'Etat remettent en selle les conservateurs. R. Ruffieux analyse ensuite le modèle original de régime dû à la minorité radicale qui se hisse au pouvoir après le Sonderbund. Mérites réels et législation moderne se révéleront impuissants contre une opposition disparate et contre la remontée générale des conservateurs.

Au milieu du XIXe siècle, existe un décalage entre Fribourg rural et la Suisse qui s'industrialise, malgré l'amélioration du crédit, de l'agriculture et des voies de communication (F. Walter). Le glissement politique d'une coalition plus ouverte vers le conservatisme religieux, entre 1856 et 1881 fait l'objet d'une bonne étude de F. Python. La «République chrétienne» vigoureusement encadrée et hégémonique va buter sur des imprudences financières décrites par P. Bugnard, relayé par d'autres auteurs penchés sur le socialisme avant 1914 et sur «l'associationisme catholique». F. Walter encore, sous le titre «Fribourg à l'écart de la révolution industrielle, 1847–1881», fait une juste place à la bataille des chemins de fer, à la baisse des prix agricoles après 1870 et à la complexe situation des laiteries et des fromageries. La paysannerie s'organise dans un Etat qui commence, petitement, à subventionner l'agriculture.

Après 1888, l'établissement de l'électricité redonne un essor à l'économie, de sorte que le 90% des fabriques fait usage de cette énergie au début du XXe siècle. Occupant plus de 40% du nombre total des ouvriers, les industries alimentaires sont prépondérantes; à noter encore que trois régions réussissent à concentrer les % de la main d'œuvre industrielle dans un canton qui a «raté son intégration à la Suisse économiquement avancée».

Les arts depuis 1800 ne peuvent être que survolés avant que R. Ruffieux, «d'une guerre à l'autre», situe l'engagement des milices dans un contexte plus vaste, relève l'existence d'un fossé moral, puis la coupure sociale après 1918. Chômage rural et sous-emploi industriel se combinent jusqu'à la grande dépression qui voit notamment quintupler le nombre des assurés contre le chômage, au profit des caisses partielles. Le système politique sort malmené de cette époque qui connaît aussi l'échec du corporatisme. Au travers du journal «La Liberté», l'auteur donne enfin un aperçu des réactions fribourgeoises face à la crise internationale.

Dans le dernier chapitre, G. Dutoit constate que Fribourg a perdu 30% de son poids démographique entre 1860 et 1970 à cause de l'émigration. Pour G. Gaudard, ses compatriotes ont en mains les éléments de la prospérité, à condition de s'entendre. De manière accrocheuse, J. Pasquier titre enfin: «l'avenir de l'économie fribourgeoise se lit dans son histoire» récente; il appelle des réflexions favorisant la venue d'industries aussi bénéfiques que la draperie du XVe siècle. Ce coup de chapeau à l'histoire, associée à une prospective qui se veut plus optimiste que certaines analyses du passé, clôt deux volumes riches de substance pour qui prendra la peine de les utiliser à fond.

Neuchâtel

Jean Courvoisier

ALLGEMEINE GESCHICHTE – HISTOIRE GÉNÉRALE

SIGRID ALBERT, *Bellum Iustum, Die Theorie des «gerechten Krieges» und ihre praktische Bedeutung für die auswärtigen Auseinandersetzungen Roms in republikanischer Zeit*. Kallmünz, Lassleben, 1980. 152 S. (Frankfurter Althistorische Studien, Heft 10).

Die vorliegende, in der Reihe der Frankfurter Althistorischen Studien erschienene Dissertation von Sigrid Albert behandelt ein in der Forschung stark debattiertes und immer noch sehr umstrittenes Thema, nämlich den Begriff des «bellum iustum». Unter diesem Wort haben bekanntlich die Römer ihre aussenpolitische Expansion motiviert und gerechtfertigt; der Begriff hängt aufs engste mit dem Problem des römischen Imperialismus zusammen, womit er auch aktuelle Bedeutung hat, und das Wort hat zudem ja in der Rechts- und Geistesgeschichte lange und bedeutungsvolle Nachwirkungen gehabt.

Die Autorin teilt die Begriffsgeschichte nach der Einleitung in zwei Abschnitte ein, nämlich in die Theorie (S. 12–36) und in die Praxis («Das Verhältnis der Wirklichkeit zur Theorie», S. 36ff.), wobei sie zuerst den Begriff des «bellum iustum» definiert und dann Roms Kriege in Bezug auf diesen Begriff untersucht.

Auf den ersten Blick scheint ein solches Vorgehen durchaus erfolgversprechend zu sein, eine vertiefte Analyse der Ausführungen zeigt jedoch Fragwürdigkeiten und einige Mängel, die schon im Ansatz zu liegen scheinen. Vor allem der Theorieabschnitt muss hier eingehend geprüft werden, während es im Rahmen dieser kurzen Rezension nicht möglich ist auf die vielen, gut dargestellten Forschungsprobleme des grösseren zweiten Teils einzugehen. Die Autorin umreisst knapp den Begriff «bellum iustum», setzt ihn in Bezug zum Fetialrecht, also durchaus zu Recht zu religiös-formalrechtlichen Kriterien, und versucht dann in einem zweiten Abschnitt die inhaltlichen Kriterien, die sog. «iusta causa belli», abzugrenzen. Nun liegt aber eine der umstrittensten und schwierigsten Forschungsfragen gerade darin, dass der Begriff «bellum iustum» offenbar eine Wandlung erfahren hat, indem «iustus» anfänglich nicht «gerecht» in einem ethischen Sinn, sondern rituell richtig bedeutet haben muss, und erst unter dem Einfluss der Stoa, vor allem durch die Vermittlung Ciceros als «gerecht» verstanden wurde. Ob die Relevanz dieser Fragestellung der Autorin vollständig bewusst gewesen ist, ist nicht leicht zu entscheiden. Jedenfalls